



AGENT DE SURVEILLANCE DE VOIE PUBLIQUE

ROME : K1707

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau V.
Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

Activités principales	Je suis capable de le faire
Informier et renseigner le public	
Surveiller les biens communaux, les manifestations et lieux publics	
Contrôler l'application des arrêtés du maire et des règlements d'urbanisme, d'environnement, de stationnement,...	
Relever les infractions	
Apporter assistance et appui technique sur les lieux de troubles à la tranquillité et à la sécurité publiques	
Prévenir les troubles à la tranquillité publique par ronde et régler les conflits	
Informier les forces de l'ordre, la hiérarchie, les élus et les institutionnels des activités et des observations concernant la sécurité publique	

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

Contraintes	Je suis capable de le faire
Station prolongée assise ou debout	
Piétinement / déplacement	
Travail aux intempéries	
Port d'un uniforme	
Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations	
Horaires irréguliers avec amplitude variable	